

# Compte-rendu

## Réunion du Conseil Municipal de Lisle – 24350 - Mairie de Lisle – Le 29 février 2024 à 18 h

**Présents** : Joël Constant – Catherine Casamayou - Cathy Cuprys - Patricia Davila – Maxime Guinot - Bruno Limerat - Bruno Maugey - Anne Mezurat - Valérie Montagut - Laurence Oreiller - Nicole Pénine – Jérôme Puypelat - Michel Séjourné - Fabrice Thieffin

**Pouvoir** : Suzanne Heselton : pouvoir donné à Patricia Davila

**Secrétaire de séance** : Patricia Davila

### 1)- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 25 janvier 2024 :

Approuvé à l'unanimité.

### 2)- Compte-rendu des différentes réunions et commissions :

RV avec l'auteur des dégradations aux vestiaires du foot – Permanence en mairie pour le zonage énergies renouvelables – AG Union des Maires à Périgueux – SIVOS à Ribérac – Bureau CCPR à Tocane – SIVOS seteur Tocane à Mensignac – Réunions adjoints et conseillers délégués – SDE24 réunion secteur à Razac – Réunion nouvelle association lisloise « L'Assoc Lo Passatemps de L'Esla » – Repas des aînés – Conseil école primaire – Contrôles règlementaires des ERP à Douchapt (CCPR) – RV pour fibre optique : emplacement de l'armoire à la salle des fêtes – Conseil communautaire à St Martin de Ribérac – RV lotissement Pierre Plantée (Dordogne Habitat) – Commission finances – Clôture recensement –

Tous ces RV et réunions sont commentés par les responsables présents à ces manifestations.

### A venir :

Inauguration des composteurs collectifs – Commission voirie – Conseil école maternelle – Réunion Lisle dans le cadre de la charte des aînés – Vote des Comptes Administratifs – Vote des taux de fiscalité – Evaluation externe au niveau des 2 Ecoles (Inspection Académique) – Commission impôts – Vote des différents budgets – inauguration du projet renaturation à l'arrière du camping –

### 3)- Renouvellement d'un contrat Parcours Emploi Compétence (PEC) et augmentation du temps de travail (20h à 25h) – Suppression d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe de 35h :

Il est proposé le renouvellement du contrat PEC (Parcours Emploi Compétence) au service secrétariat de la mairie, avec une augmentation de 5h par semaine soit de 20h à 25h de travail hebdomadaire. Le contrat initial prenant fin le 31/03/2024, il peut être renouvelé jusqu'au 30/09/2024 avec une aide financière de 30%. En parallèle, il sera prévu des formations pour ce poste.

Le Conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

Il est accepté également la suppression d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe, après sa demande de fin de mise à disposition validé par le centre de gestion.

### 4)- Validation de la prime inflation pour les agents communaux après accord du Comité Technique du Centre de Gestion

Afin de soutenir le pouvoir d'achat des agents communaux, le comité Technique du Centre de Gestion accepte le versement d'une prime exceptionnelle. Le montant de cette aide aux agents représente une enveloppe d'environ 4000 €. Le Conseil accepte à l'unanimité.

## **5)- Réforme de la protection sociale : participation des collectivités dans le domaine de la prévoyance :**

Cette réforme, visant à améliorer la protection sociale des agents, implique une participation financière des collectivités dans le domaine de la prévoyance et de la santé.

A ce jour, cette participation est prévue à hauteur de :

- 7 € minimum par agent et par mois pour la prévoyance et
- 15 € minimum par agent et par mois pour la santé.

Elle sera, à la sortie des décrets de 50 % de la totalité.

Le conseil accepte à l'unanimité cette participation après le lancement d'un appel d'offre qui sera effectué par le Centre de Gestion.

## **6)- Choix définitif des zonages autorisés à l'installation d'énergies renouvelables :**

14 réponses avec remarques ont été rendues lors de la concertation publique qui a eu lieu en ligne du 25 janvier au 1<sup>er</sup> février et en « présentiel » le mardi 30 janvier à la mairie de Lisle. Il en ressort 12 réponses favorables à la mise en place de photovoltaïque sur toitures dans le zonage des Bâtiments de France, et 2 contre.

En parallèle, 12 avis sont favorables ou ne s'opposent pas à l'agrivoltaïsme sur les parcelles agricoles et 2 sont défavorables.

L'ensemble des remarques mentionne aussi une volonté de préserver l'esthétisme du patrimoine dans le champ visuel des monuments historiques.

A la vue de ces réponses, la mairie de Lisle propose d'établir un zonage d'accélération de la production des énergies renouvelables, essentiellement sur le périmètre d'intervention des Bâtiments de France à savoir :

- Le périmètre de l'église St Martin du Bourg
- Le périmètre du château haut
- Le gisement archéologique de Bourdeilles
- Le gisement préhistorique de Rochereil à Grand- Brassac

Afin de répondre à cette notion d'esthétisme, nous préconiserons des panneaux photovoltaïques noir mat traités antireflets.

Le projet agrivoltaïsme sur les parcelles agricoles à Dourles est abandonné en raison du refus des différents opérateurs pour cause du potentiel agronomique des sols et de la co-visibilité importante depuis la route départementale et des habitations voisines.

La proposition de zonage va être envoyée à la préfecture pour validation.

## **7)- Elagage pour la fibre optique : courrier aux propriétaires – Règlement de la facture :**

Dans le cadre du programme de déploiement de la fibre optique sur la commune, un courrier a été envoyé en date du 20 février 2024 à tous les propriétaires concernés (90 environ) afin de leur signifier l'obligation d'élagage des arbres ou branches sur leur terrain pouvant perturber la mise en place du réseau aérien.

2 possibilités sont proposées aux propriétaires :

- Elagage réalisé par leurs soins
  - Elagage réalisé par une entreprise privée (DARLAVOIX) suivi d'un broyage sur place et évacuation du broyat.
- Concernant cette 2<sup>ème</sup> solution et devant la complexité de facturation à chacun des propriétaires, la commune propose de prendre en charge la facture d'élagage (remboursée à hauteur de 50 % en décembre 2024 par le département) et dont le devis s'élève à 5117.04 € TTC.

Le Conseil accepte à la majorité.

## **8)- Inauguration des composteurs collectifs : désignation de référents - explications au niveau du fonctionnement :**

Cette inauguration se déroulera le vendredi 1<sup>er</sup> mars à 17h en présence de représentants du SMD3, des habitants lillois et des élus. Idéalement, 2 référents parmi la population et 1 référent élu seront à trouver pour encadrer le projet.

Des explications seront données par le SMD3. Une formation gratuite est prévue pour les référents volontaires.

Une collation de convivialité clôturera ce moment.

## 9)- Marché relatif aux vérifications périodiques des établissements recevant du public (ERP) – Contrat au niveau des défibrillateurs :

La CCPR a lancé un marché relatif à ces vérifications. Nous sommes concernés par 3 lots :

- **Lot n°1** : pour les contrôles des installations électriques et éclairage de sécurité, de gaz, de chauffages et des appareils de cuisson,
  - Pour ce Lot, SOCOTEC est retenu en lieu et place de APAVE
- **Lot n°2** : Pour les contrôles et maintenance des équipements d'alarmes et systèmes d'incendie, des extincteurs et des installations de désenfumage,
  - Pour ce lot, MP Incendie reste retenu
- **Lot n°3** : Pour les contrôles des aires de jeux
  - Pour ce lot, RB Sport reste retenu jusqu'à fin mai 2024, le contrat étant déjà signé, il sera ensuite fait appel à CBR Contrôle Bordeaux.

Concernant les défibrillateurs, l'entreprise DEFILTEC est en place, Il est cependant évoqué le manque de clarté quant au contrat de cette dernière.

## 10)- Motions :

3 motions sont présentées lors du conseil :

- 1) BDDP : Navettes hebdomadaires de la bibliothèque :  
Le vote sur cette motion est reporté en attente de renseignements à étudier sur le nombre d'utilisateurs concernés.
- 2) Soutien aux agriculteurs et au monde rural :  
La motion délibérée en Conseil Municipal de Verteillac est acceptée à la majorité en soutien aux agriculteurs en difficulté.
- 3) Ferme de plantation de cannabis pharmaceutique à Petit-Bersac :  
Le vote sur cette motion est reporté en attente de renseignements.

## 11)- Divers :

- L'inauguration du site de Lisle « nature et transitions » se déroulera le jeudi 11 avril
- Nouveaux horaires du bureau de poste à compter du 09/07/2024 :
  - Mardi – mercredi – jeudi – vendredi : 9h15 / 12h
  - Samedi : 9h / 12h
- Chapiteau ancienne CCVD : Demande de participation pour l'extension du chapiteau commun aux communes du territoire. Ce point est reporté au prochain conseil municipal, en attente de négociation et de précision quant à la disponibilité de celui-ci pour la commune de Lisle.

## Rajouts :

- **Licence IV au camping :**
  - Validation à la majorité du conseil pour le renouvellement de la location de la licence IV communale au camping municipal au prix inchangé de 400 € pour la saison 2024.
- **Location salle des fêtes :**
  - Précisions concernant la location de la salle des fêtes : la notion de « Week-end » signifie « du samedi matin au dimanche soir ». Un accord peut-être trouvé pour le vendredi soir si la salle n'est pas réservée par ailleurs. Un nettoyage complet de la salle est demandé avec la participation de bénévoles parmi les utilisateurs habituels et les associations deux fois par an.
- **Proposition d'achat de parcelle :**
  - Demande d'achat d'une petite parcelle rue de la Chapellerie. Ce point est reporté au prochain conseil municipal.
- **Participation SACEM pour le « Bistrot du Coin » :**
  - La participation de la commune au paiement de la SACEM pour les manifestations organisées par le « Bistrot du Coin » est mise à réflexion. Après débat, ce point est reporté au prochain conseil municipal, après examen du contrat et précisions demandées auprès de cet organisme pour extensions éventuelles de celui-ci.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 21h00.